



PRÉSENTE

LES JOURNÉES DU MATRIMOINE

- Samedi 18 et Dimanche 19 Septembre 2021 -

Charlotte Corday



Edmone Robert



Adélaïde Davout



Jeanne Lesachez





Marie Anne Charlotte DE CORDAY D'ARMONT

Tyrannicide libératrice

Née à la ferme du Ronceray, près de Vimoutiers le 27 juillet 1768, de famille noble, mais sans fortune, Charlotte Corday est entrée dans l'Histoire le 13 Juillet 1793 en assassinant Jean-Claude Marat dans sa baignoire.

Élevée par une mère à la santé fragile à qui incombe tous les travaux du ménage, avec un père préoccupé par ses écrits, pour qui l'éducation des garçons passe avant tout, Charlotte est envoyée à 8 ans chez son oncle, Charles-Amédée de Corday, afin qu'il lui enseigne des rudiments d'instruction. Son oncle est curé à Vicques, c'est là que Charlotte apprend à lire avec les pièces de Corneille, son arrière-grand-père.

La famille Corday est installée à Caen depuis plusieurs années quand la mère de Charlotte meurt en couche. Le père de Charlotte, incapable de s'occuper de sens enfants, les disperse. Charlotte et sa sœur sont envoyées en pension chez leur oncle à Vicques avant de rejoindre l'Abbaye aux Dames de Caen en tant que 'pensionnaires royales choisies parmi les filles de la noblesse impécunieuse'. Cette éducation soignée, complétée par ses lectures philosophiques et politiques, s'achève mais Charlotte reste pensionnaire jusqu'à la dissolution de la congrégation en 1791 avec la fermeture des couvents déclarés biens nationaux. Elle rejoint son père, mais étant en désaccord avec ses conceptions politiques -elle est elle-même républicaine- elle part s'installer chez une vieille parente à Caen. Charlotte, qui aspire à la paix sociale, à une République assise sur les lois, est ébranlée par les scènes ignobles auxquelles elle assiste et qu'elle lit dans la presse : Henri de Belzunce dépecé place Saint-Sauveur, son oncle et son père molestés, massacres de Septembre et de Machecoul, scènes de cannibalisme... Famille et amis émigrent, elle s'y refuse. Rester c'est conserver une chance de fonder une république dans la paix. Marat incarne pour elle le « tyran, la bête féroce qui dévorait tous les Français ». En effet dans ses écrits, à l'Assemblée, il appelle à la guerre civile, aux exécutions sommaires, à la torture, il demande l'exécution de 270.000 personnes dont il se chargerait comme justicier sommaire. A l'Assemblée le député girondin de Pézenas s'écrit : « Faites tomber la tête de Marat et la patrie est sauvée ».

Charlotte se rend à Paris et le 13 juillet 1792 parvient à rencontrer Marat chez lui. Il est dans sa baignoire pour soigner sa maladie de peau. Elle le poignarde d'un coup de couteau. Lors de son procès, on ne conçoit pas qu'une jeune femme ait pu commettre seule un tel crime. Elle disculpe ceux qu'on accuse de l'avoir aidé et en dira « **on n'est guère content de n'avoir qu'une femme sans conséquence à offrir aux mânes de ce grand homme** ». Elle montre 'un calme parfait, une sérénité grave et simple' au moment de monter à l'échafaud le 17 juillet 1792.

Jeanne Fernande Marie LESACHEY née EUDELINÉ

Femme d'action

Née le 28 décembre 1910 à Caen et mariée le 13 août 1932 à Jean Lesachey dans la commune d'Epaney, Madame Lesachey fut institutrice de l'école des filles de Couliboeuf dès 1936. Elle s'occupa par la suite de l'Amicale des Anciennes Élèves.

Mère de trois jeunes enfants elle remplaça, dès le 1^{er} septembre 1939 et ce pendant toute la durée des hostilités, son mari mobilisé dans ses fonctions de secrétaire de mairie, lui aussi instituteur à Morteaux.

En mai 1941 elle est en charge de l'envoi des colis en secours aux prisonniers de guerre et devient, avec Mademoiselle Livet elle aussi institutrice de Morteaux, membre du comité d'assistance aux enfants réfugiés constitué le 20 mai 1943.

On en sait peu de son implication dans la résistance, mais l'on sait qu'elle camoufla par des écritures les réfractaires au STO. En juin 1944 elle contribuât, sous les bombardements, au bon fonctionnement du Centre de Secours et de Ravitaillement de Barou-en-Auge. Elle organisa le cantonnement et le ravitaillement de 800 habitants de Clinchamps sur Orne. Après la libération de Morteaux-Couliboeuf, elle fut aux soins des malades en compagnie des infirmières de la Croix Rouge anglaise dont beaucoup étaient atteints de la gale.

A ce titre, elle se voit attribuer en août 1946 la Médaille d'Argent de la Reconnaissance Française.

Dans la lettre de candidature à cette récompense datée du 1^{er} Mars 1945 le Maire de Morteaux dira d'elle :

« Toutes ses activités tant officielles que clandestines, tout ce courage, ce dévouement à la cause commune faisant toujours passer ses besoins après ceux des autres, cet amour du prochain, font qu'elle jouit dans la commune de l'estime générale et la population toute entière serait fière de voir son institutrice récompensée comme elle le mérite ».

Elle est décédée le 19 mai 2004 à Colombelles à l'âge de 93 ans.





Simone Nelly Edmone

Mercédès ROBERT

Institutrice le jour, saboteuse la nuit

Edmone Robert est née à Falaise le 19 octobre 1912 dans une famille d'agriculteurs. Après des études à Lisieux, elle devient institutrice. Titularisée en 1937 à Saint-Aubin-sur-Algot dès le début de la guerre, elle entre dans la résistance et rejoint le Front National de Lutte pour la Libération et l'Indépendance de la France.

En juin 1940, elle sillonne la région afin de récupérer les armes et munitions abandonnées par l'armée française en pleine débâcle. Elle ne tarde pas à rejoindre un groupe d'action du Parti Communiste sous le nom de "Lucienne". Elle assure la liaison et le recrutement de nouveaux membres et assure la distribution de tracts ; elle recueille des clandestins et organise une cachette pour les résistants à Crèvecœur-en-Auge, ce qui fait dire à Jean Quélien qu'elle est « l'âme de la résistance communiste en Pays d'Auge ». Prétextant des cueillettes pour sa classe, elle récupère les colis des agents de liaison jetés du train Paris-Caen.

Elle participe à la préparation de plusieurs sabotages notamment celui du déraillement du train Maastricht-Cherbourg le 15 avril 1942 à Caen qui transportait des permissionnaires allemands faisant 20 morts. Suivront l'incendie des Courriers Normands, le vol d'explosifs à la carrière de Vignats, mais à la suite d'un attentat manqué sur la ligne ferroviaire Paris-Cherbourg, deux résistants sont interpellés. La Gestapo démantèle le réseau et Edmone est dénoncée.

Le 21 décembre, la police vient arrêter l'institutrice dans sa classe, selon des témoignages recueillis. Voyant arriver les policiers dans sa classe, elle glisse des documents dans le cartable d'une élève. Après perquisition de l'école et de son domicile, elle est emmenée et interrogée au commissariat de Lisieux. Entre-temps, le père de l'élève trouve les documents compromettants, les apporte au maire pétainiste qui prévient la gendarmerie. Un gendarme nommé Pennec refuse d'enregistrer la dénonciation et conseille de brûler les documents. Le maire persiste et transmet les documents au secrétaire général de la sous-préfecture de Lisieux.

Conduite à la prison de Caen où elle est torturée sans donner d'informations, elle est d'abord condamnée à mort avant de voir sa peine commuée en déportation. D'abord envoyé en prison en Allemagne, puis en unité de travaux forcés en Pologne où elle y contracte la tuberculose, elle est libérée par l'avancée des alliés en avril 1945. Elle meurt d'épuisement le 4 mai 1945 dans le train-ambulance qui la ramène en France.

Elle est enterrée à Falaise (Calvados) où elle est née ; on peut lire sur sa tombe : « **patriote et résistante, déportée en Allemagne, morte pour la France** ».

Adélaïde-Louise D'ECKMÜHL

marquise DE BLOCQUEVILLE née DAVOUT

Femme de lettres et poétesse

Née à Paris le 8 juillet 1815 , elle est la dernière fille de Louis Nicolas Davout, prince d'Eckmühl, général français de la Révolution et de l'Empire, devenu maréchal d'Empire sous Napoléon.

Elle épouse en 1835 le maréchal de camp Edmond François de Couliboeuf, marquis de Blocqueville de vingt-six ans son aîné. Elle brille à la cour de Louis-Philippe et commence l'écriture d'un roman en 1846 qui sera publié en 1859 : *Perdita*. Ce premier roman, d'abord publié sans nom d'auteur, connaît un grand succès il est qualifié d'un 'réalisme choquant' par certains détracteurs.

Veuve deux ans plus tard, à l'âge de 46 ans, elle tient salon dans son hôtel parisien où se croisent de nombreuses personnalités du monde politique, artistique et littéraire : Ingres, Thiers ou encore Liszt qui, en 1868, compose en son honneur : *Portrait en musique de la marquise de Blocqueville*.

En 1865, elle publie *Rome* où elle relate ses souvenirs dans la capitale italienne. En 1874 ce sont *Les soirées de la villa des Jasmins*, où elle fait le portrait de quatre amis « qui s'entretiennent de l'âme et de ses destinées, des mystères insondables du cœur humain et discutent mille questions diverses de philosophie, de littérature et d'art ».

À partir de 1879, elle publie plusieurs volumes consacrés à la mémoire de son père (*Le Maréchal Davout, prince d'Eckmühl, raconté par les siens et par lui-même* en 4 volumes) ainsi que plusieurs recueils de poésie : (*Chrysanthèmes, pensées d'automne* et *Roses de Noël, pensées d'hiver* notamment). Elle crée, dans l'ancien palais des comtes d'Auxerre, la Salle d'Eckmühl, inaugurée en 1882, auquel elle fait don de nombreux souvenirs de famille. Son décor d'origine (boiseries, plafond orné d'un papier peint et pièces de mobilier) offre un écrin aux objets de la famille Davout et abrite des pièces prestigieuses : manteau, glaive, canne de cérémonie portés lors du sacre de Napoléon I^{er} etc.

En 1885, elle lègue par testament une somme de 300 000 francs destinée à la construction du célèbre phare d'Eckmühl.

Elle décède le 6 octobre 1892 à Villers-sur-Mer et elle est inhumée au cimetière du père Lachaise.



LES MONUMENTS

L'ÉGLISE SAINT-MARTIN DU PETIT-COULIBOEUF *et son cimetière*

L'église est placée sous le vocable de Saint Martin, soldat romain du IV^{ème} siècle connu pour avoir coupé son manteau en deux pour l'offrir à un mendiant (la moitié du prix du manteau ayant été payé par l'armée) et qui fut évêque de Tours.

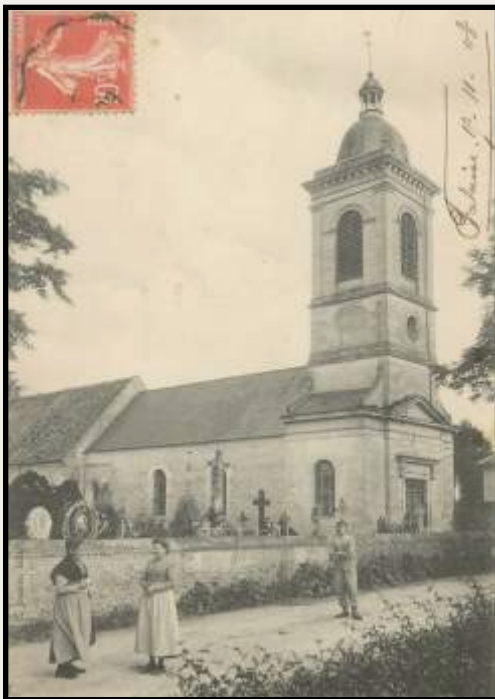
Le chœur de l'église date du XIV^{ème} siècle. Arcisse de Caumont décrit la nef avec les baies, ainsi que le clocher, qui sont remplacés par la tour actuelle peu avant 1850 et la nef actuelle après 1850.

Son clocher carré couvert en forme de campanule surmonté d'une lanterne, renferme deux cloches dont l'une offerte par l'abbé de Corday en 1808.

Trois tableaux représentant St-Martin donnant son manteau à un mendiant, une résurrection (peint par Crespin en 1849) et l'annonciation ornent les autels exécuté au début du XIX^{ème} siècle par Royer.

Dans le chœur de l'église deux épitaphes relatent le meurtre d'Henry d'Oilliamson, seigneur de Villerville et de son valet Georges Guillaume par Jacques de la Moricière seigneur de Vicques le 1^{er} Juin 1626.

Près de la grande croix du cimetière, érigée en 1923, l'on peut trouver la pierre tombale, bien que l'inscription soit maintenant en grande partie illisible, de Charles Amédée de Corday. Oncle de Charlotte Corday, prêtre réfractaire ayant émigré en Angleterre il reprend sa cure de Vicques puis sera nommé curé de Couliboeuf et d'Ailly où il officiera jusqu'à sa mort en 1824.



LA JUSTICE DE PAIX



L'Assemblée Nationale Constituante avait instauré les Justices de Paix par la loi du 16 au 24 août 1790. L'objectif était de mettre au service des citoyens une justice plus proche et plus efficace. Les juges de paix avaient pour missions de régler les litiges de la vie quotidienne par une démarche conciliatrice : petites affaires personnelles, conflits bénins entre particuliers, etc. ne nécessitant aucune qualification particulière en droit, mais résultant d'un vote puis d'une nomination.

Le 12 mai 1875, le conseil Municipal de Morteaux-Coulibœuf décide la construction au Grand-Coulibœuf d'une Justice de Paix. Elle aura coûté 13 500 francs (environ 53 885 euros), cette somme correspond aux frais de construction et d'achat de terrain. Monsieur Brouillard, architecte, s'occupa de la construction.

Mais l'installation de ce bâtiment au Grand Coulibœuf ne fut pas du goût de tout le monde et fit beaucoup d'envieux. La nouvelle section de Morteaux l'aurait bien voulu en offrant une parcelle gratuite à côté de l'école de garçons. On parle même du don d'un autre terrain. L'assemblée fut intransigeante en répondant qu'une économie de 600 francs n'était pas une raison suffisante pour faire obstacle à un projet déjà bien avancé. Elle ne voulait surtout pas priver la section de Coulibœuf de l'unique et réel avantage dont elle était en possession.

La réforme de 1958 supprima les Justice de Paix pour instituer à leur place les tribunaux d'Instance beaucoup moins nombreux. La commune chercha à lui trouver une nouvelle affectation. Le bâtiment servi tour à tour au Conseil de Révision (chargé d'examiner dans chaque canton, lors du recrutement, si les jeunes appelés sont propres au service militaire), comme logement et jusqu'il y'a peu d'entrepôt de meubles.

Ce bâtiment ancien se dégradant, l'APREPEC et la commune cherchent à faire revivre ce pittoresque monument en y organisant visites, dédicaces, expositions et pourquoi pas, une fois les fonds levés pour les travaux nécessaires, concerts, spectacles, etc.

LE VIOLON COMMUNAL



L'expression 'mettre au violon' remonte au règne de Louis XI. Selon Amédée de Bast, la prison du bailliage du Palais servait spécialement à enfermer les pages, les valets, etc., qui troublaient trop souvent, par leurs cris et leurs jeux, les audiences du parlement. Dans cette prison, il y avait un violon destiné à charmer les loisirs forcés des pages et des laquais qu'on y renfermait pendant quelques heures. Ce violon devait être fourni, par stipulation de bail, par le luthier des galeries du Palais. On a donc appelé 'violons' les prisons temporaires annexées à chaque corps de garde de la ville.

Le 28 juin 1908, le Maire fait connaître au Conseil Municipal qu'un violon municipal est devenu indispensable à la commune pour y loger provisoirement les vagabonds, ivrognes ou autres personnes troublant momentanément l'ordre public.

Le conseil municipal, reconnaissant l'utilité de cet établissement vote la somme de 300 francs (environ 1 197 euros) à cet effet et charge le Maire de trouver un emplacement convenable aussi près que possible de la gendarmerie. (A cette époque celle-ci était implantée à l'actuelle place Deslandes près de la boulangerie ; après la guerre, la gendarmerie sera rasée). Un terrain vague à l'extrémité de la première maison située sur le bord du chemin de grande communication n°39, à environ 40 mètres de la gendarmerie, est désigné. Cette construction n'est pas précisément obligatoire, mais elle est d'intérêt public.

Dans *La Lanterne de Falaise*, novembre 1911, on peut lire :

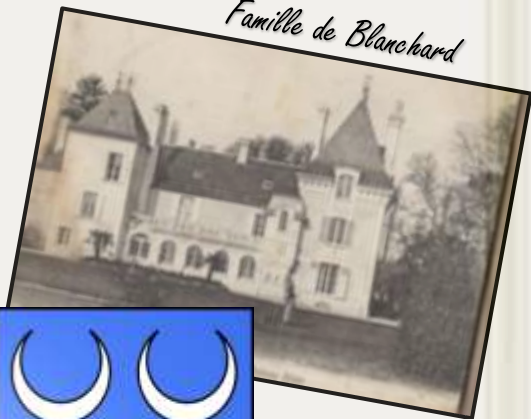
MORTEAUX-COULIBŒUF. — La veuve D
....., 67 ans, demeurant à Dozulé, avait telle-
ment le vendredi dernier, qu'elle dut se cou-
cher, ne pouvant plus marcher ; elle fut aper-
çue par les gendarmes, qui après l'avoir dé-
posée au violon municipal lui ont dressé pro-
cès-verbal.

LES QUATRE FAMILLES DE MORTEAUX ET DE COULIBOEUF

Famille d'O'lliamson



Famille de Blanchard



Famille de Bras de Fer



S de FALAISE - Le Château de Bloqueville



Famille de Couliboef de Blocqueville

MORTEAUX-COULIBOEUF



L'APREPEC, Association pour la Préservation et la Réhabilitation du Patrimoine Exceptionnel Coulimortein, a été fondé en 2021 par des bénévoles de la commune. Elle a pour objet la défense, la préservation, la réhabilitation et la mise en valeur des sites et du patrimoine culturel, historique et exceptionnel existant dans la commune de Morteaux-Couliboeuf.

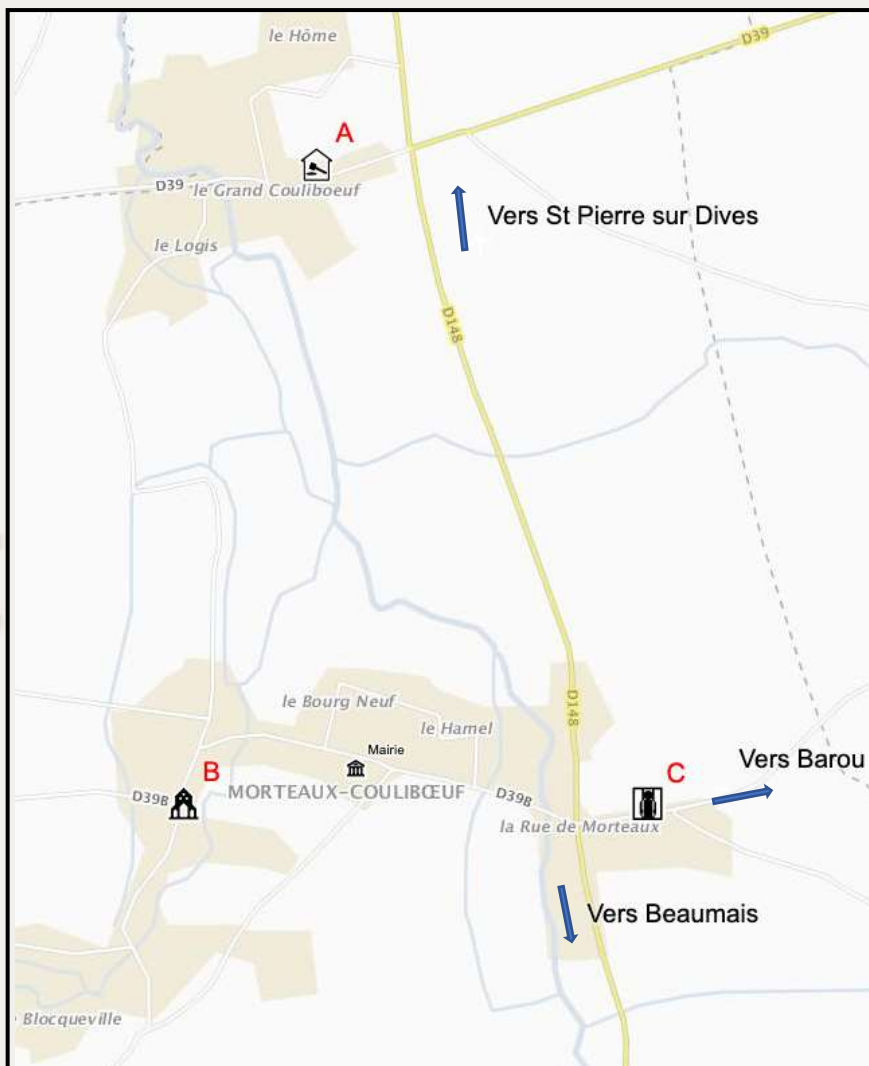
Nous remercions vivement les personnes qui nous ont ouvert les portes de leurs propriétés nous permettant ainsi d'admirer une partie du patrimoine de notre paisible commune.

Nous remercions également Madame Stéphanie Guyot-Nourry, conservatrice du musée d'Auxerre, ainsi que les habitants de la commune qui par leurs recherches et le partage de leurs souvenirs nous permettent de conserver la mémoire de notre patrimoine, mais aussi de notre patrimoine, et de le transmettre à toutes les générations.

L'association pourra prendre son essor grâce à vos dons. Pour nous soutenir ou devenir bénévole, adresser un mail à aprepec@gmail.com



PLAN DE LA FLANERIE



A : La Justice de Paix

B : L'Eglise Saint Martin

C : Le Violon